



J'ADHÈRE AU CPIE EN 2026

Pour ses idées, pour ses actions, pour son engagement !
Une adhésion est valable du 1er janvier au 31 décembre



SÈVRE ET BOCAGE

Adhésion en ligne

ou via ce bulletin

J'adhère à l'association Maison de la vie rurale,
labelisée CPIE Sèvre et Bocage, pour l'année 2026.

Prénom : _____

NOM : _____

Date de naissance : _____

Nom de la structure (le cas échéant) : _____

Nom du président (le cas échéant) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Courriel : _____

Adhésion individuelle :

- Tarif standard _____

15 €
7 €

- Tarif réduit (étudiants, chômeurs, jeunes <18 ans) _____

Adhésion familiale :

- Tarif familial (pour 2 adultes et tous les enfants de moins de 18 ans) _____

30 €

Chaque membre de la famille sera considéré comme adhérent individuel.

Merci d'indiquer tous les prénoms et NOMS ainsi que les dates de naissance des enfants :

Conjoint _____

Enfant _____ / _____ / _____

Enfant _____ / _____ / _____

Enfant _____ / _____ / _____

Adhésion associative :

- Tarif associations / établissements éducatifs _____

50 €

Adhésion Entreprises :

- Tarif micro-entreprise (unipersonnelle ou auto-entreprise) _____

75 €

- Tarif sociétés (SARL, SA, SAS, GAEC...) - CE /CSE _____

100 €





SÈVRE ET BOCAGE

Je souhaite m'inscrire à différentes commissions :

- Commission environnement (Suivi et orientation des projets)
- Commission sociale (Suivi et orientation des projets)

Je souhaite potentiellement rejoindre l'un des groupes bénévoles suivants :

- Groupe Cuisine - Organisation ateliers et évènements
- Groupe Vannerie - Organisation du groupe
- Groupe Jardin - Entretien et aménagement du jardin
- Groupe Bricollectif – Réparation d'objets
- Collectif « moins jeter » - Organisation d'évènements

Je suis disponible pour donner un coup de main ponctuel pour :

- Prise de photos
- Création d'outils pédagogiques
- Activités naturalistes
- Événements et sorties nature
- Soutien administratif
- Bibliothèque

Je fais un don au CPIE Sèvre et Bocage _____ €

Le CPIE, reconnu d'intérêt général, peut bénéficier du régime du mécénat et ainsi délivrer des reçus fiscaux à ses donateurs.

Par exemple, pour un don de 50€,
votre réduction d'impôts sera de 33€, soit 66% de votre don.



Ou don en ligne



Je verse la somme totale de _____ €

(pour les règlements par chèque,
merci de libeller à l'ordre de la Maison de la vie rurale)

Date : _____

Signature :